

### *Initiatives ministérielles*

me d'avances en espèces et que les agriculteurs aient accès immédiatement à ces avances sans intérêt, comme c'est le cas. C'est exactement ainsi que les choses devraient se passer.

Depuis une quinzaine de jours, j'ai reçu des appels téléphoniques de producteurs, y compris quelques-uns que la Société du crédit agricole presse de payer leurs dettes. Elle leur dit: «Si vous obtenez un paiement anticipé, nous allons pouvoir vous laisser un peu de répit jusqu'à ce que toute l'affaire soit réglée.» Ces agriculteurs se demandent ce qu'on attend d'eux.

Le 27 avril dernier, le gouvernement savait ce qu'il ferait du programme de paiements anticipés, mais il vient tout juste de mettre cartes sur table. Plusieurs de mes électeurs sont mal pris parce qu'ils n'auront pas le paiement anticipé sur lequel ils comptaient pour acquitter leurs dettes. Le gouvernement doit s'assurer que les agriculteurs ne sont pas privés de l'argent qu'ils attendaient. En fait, ils comptent sur cet argent pour vendre leur céréales et entretenir leurs bâtiments.

Le gouvernement est fier de ses accomplissements dans le secteur agricole. Chaque fois qu'un ministériel prend la parole à la Chambre, il parle de ce que le gouvernement a fait pour les agriculteurs.

Mais dans quel état est l'agriculture au Canada? Pire que sous le gouvernement précédent qui lui aussi s'en était complètement désintéressé. Le gouvernement actuel n'a trouvé que des solutions temporaires aux problèmes. Pas un seul des problèmes financiers des agriculteurs n'a été résolu par les programmes mis en place depuis 1984. Le gouvernement a complété son premier mandat, il en est maintenant à son deuxième et la crise agricole est pire que jamais. Des mesures comme celle-ci créent d'énormes difficultés aux agriculteurs. Ils ne savent jamais à quoi s'attendre, ils ne savent plus quoi faire.

Cette année, la récolte est meilleure que l'an passé dans certaines régions de la Saskatchewan et de l'ouest du Canada à cause de la grande sécheresse qui a sévit dans les Prairies. Les récoltes sont un peu plus abondantes dans certaines régions de la Saskatchewan et de l'Ouest, mais qu'advient-il? Les agriculteurs ne peuvent vendre leurs produits ni obtenir actuellement de l'argent parce que le gouvernement refuse d'appliquer ce programme d'avances en espèces sans intérêt.

Jusqu'ici, toute l'affaire a été révoltante et démoralisante. En vérité, le gouvernement devrait avoir honte de prétendre avoir tant fait pour l'agriculture, alors qu'il n'en est rien. S'il continue ainsi, il sera confronté non seulement à une révolte fiscale et ferroviaire, mais aussi à une révolte agricole.

La dernière fois où je suis intervenu à propos de ce projet de loi, c'était sur la motion du Parti libéral visant à renvoyer cette question à six mois. A ce moment-là, j'ai mentionné que le gouvernement était autant à l'écoute que lorsqu'il s'agit de la taxe sur les produits et services et de VIA Rail. Voilà que les Canadiens, les producteurs, ceux qui sont le plus touchés par les mesures gouvernementales tentent de s'exprimer et le gouvernement n'écoute que d'une oreille. Les voilà forcés d'agir à l'inverse de la demande du marché dont ils sont si fiers là-bas.

J'ai reçu de nombreux appels téléphoniques de mes électeurs concernant les avances en espèces. Tous sont en faveur de ces avances sans intérêt, non pas parce qu'ils demandent l'aumône, mais parce que c'est la nature de ce programme. C'est ce qu'il faut. Récemment, le député de Moose Jaw—Lake Centre a défini le but de ce programme en ces termes:

La Loi sur le paiement anticipé des récoltes ne favorise pas seulement les producteurs, mais aussi les chefs de petites entreprises. Comme nous le savons tous, l'agriculteur vit à crédit pendant une bonne partie de l'année et les avances de fonds lui permettent de payer les sommes qu'il doit aux petites entreprises qui sont elles-mêmes en difficulté en raison des problèmes actuels du Canada rural.

Comme le sait le gouvernement, le député qui préside le comité chargé d'étudier la taxe sur les produits et services, le Comité des finances de la Chambre, a entendu le témoignage d'habitants provenant de toutes les régions du pays. Les petits entrepreneurs de l'ouest du Canada affirment que le gouvernement, en appliquant sa taxe sur les produits et services, leur demande de porter un fardeau trop lourd.

Ils ne peuvent le porter à cause notamment des pressions qu'exerce en ce moment la communauté agricole, les agriculteurs étant incapables de payer leurs factures. L'économie est tout simplement trop pauvre.

Mon collègue, le député de Moose Jaw—Lake Centre, a également déclaré:

Avec cette modification de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, il est plutôt évident que les agriculteurs n'auront plus recours à ces programmes comme auparavant. Une récente étude de l'UPA au Québec a révélé qu'environ 10 p. 100 seulement des pro-